

6.1

Avis et communiqués

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**RÉORGANISATION À LA SURINTENDANCE DES MARCHÉS DE VALEURS - AVIS**

Dans un souci constant d'améliorer l'efficacité organisationnelle et la prestation de services au sein de la Surintendance des marchés de valeurs, les responsabilités attribuées à la Direction des marchés des capitaux ont été scindées en deux nouvelles directions, soit la Direction du financement des sociétés et la Direction des fonds d'investissement et de l'information continue. Cette réorganisation sera effective à compter du 29 septembre 2008.

Pour de plus amples détails relativement à ces deux nouvelles directions, nous vous référons à l'organigramme joint au présent avis qui décrit les principaux services et activités actuellement assumés par la Surintendance des marchés de valeurs.

Louis Morisset,
Surintendant des marchés de valeurs

26 septembre 2008

